

## Faculté de philosophie et lettres



### ISLE3DA LI Diplôme d'études approfondies en philosophie et lettres (théorie et analyse littéraires)



#### Gestion du programme

CLIT Commission de gestion des diplômes en littérature

**Responsable académique :** Michel Lisse

**Contact :** Claire Detrixhe  
Nathalie Coisman

Tél. 010474920  
romanes@rom.ucl.ac.be

#### Objectif de la formation

En 2005-2006, tous les étudiants admis au doctorat seront inscrits au DEA correspondant. Ils seront répartis ultérieurement dans les formations doctorales thématiques. Les activités réalisées dans le cadre de leur DEA en 2005-2006 seront validées dans le cadre de la formation doctorale à laquelle ils seront inscrits ultérieurement.

Ce programme vise à donner une formation approfondie aux épistémologies et aux méthodologies de la recherche en théorie et analyse littéraires aux étudiants qui souhaitent commencer une recherche dans ces domaines, en particulier une recherche doctorale.

#### Conditions d'admission

La filière "Théorie et analyse littéraires" du DEA facultaire FLTR est accessible aux étudiants porteurs d'un diplôme de licencié obtenu avec au moins le grade de distinction (ou équivalent), et couvrant les domaines des études littéraires (littératures de langues antiques, germaniques ou romanes), linguistiques, philosophiques ou de communication, sur acceptation du dossier.

Les candidats à l'admission au DEA sont invités à introduire auprès du responsable académique de la filière un dossier comportant les éléments suivant :

1. une lettre de motivation spécifiant qu'ils souhaitent entreprendre une recherche en théorie ou analyse littéraire;
2. un curriculum vitae détaillé comportant l'indication des grades obtenus pour chaque année d'études, de même qu'un relevé des notes obtenues pour chacun des cours, séminaires, etc., suivis;
3. un exemplaire du mémoire ou travail de fin d'études du second cycle.

La commission de gestion de la filière (composée du Président de l'Institut et des professeurs des spécialités concernées) examine les dossiers des candidats et se prononce sur leur admissibilité dans la filière.

#### Demande d'admission

Les conditions et demandes d'admission habituelles sont précisées dans la partie "Renseignements généraux" de la page Web : <http://www.ucl.ac.be/etudes/libres.acces.html>

#### Structure générale du programme

Le DEA comprend un an d'études (avec possibilité d'étalement sur deux ans). Le programme se fait sous la direction d'un promoteur et comporte 60 crédits dont :

- 24 crédits de séminaires ou de cours avancés à choisir dans la liste des séminaires de doctorat et de cours du 3e cycle;
- un travail de recherche estimé à 36 crédits qui constituera un apport original et argumenté aux recherches en théorie ou en analyse littéraire et représentera l'équivalent d'un article publiable par une revue scientifique.

Par ailleurs, la commission de gestion de la filière peut demander une mise à niveau pour un total maximum de 15 crédits de cours supplémentaires, à choisir dans la liste des cours de 2e cycle de la filière. Lors de l'inscription, le programme individuel fait l'objet d'une négociation avec le responsable de la filière du DEA (le Président de l'Institut de littérature) et avec le professeur qui encadre l'étudiant pour la rédaction de son travail final de DEA (ce professeur n'est pas nécessairement le promoteur pressenti de la thèse). On envisage un calcul des équivalences en cas de diplôme obtenu dans une université étrangère.

## Contenu du programme

### 1. Activités de formation (24 crédits)

Séminaires et cours de 3e cycle

Quatre activités (cours, séminaires ou équivalents), dont une au moins doit appartenir aux offres de l'UCL, sont à choisir parmi les suivantes pour un total de 24 crédits d'activités de formation à la recherche.

#### 1.1 Séminaires internes ou associés à l'Institut de Littérature

ISLE3402 A préciser

*comprenant les conférences, les séminaires internes mettant l'accent sur la formation méthodologique de l'étudiant, les journées d'études dans le cadre de l'école doctorale "Sciences humaines, Lettres et Arts" de Lille 3.*

ISLE3403 Séminaire interdisciplinaire de recherches en littérature (St N. Louis)

*comprenant les séminaires mensuels, les journées d'études ou colloques en partenariat avec l'Institut de littérature.*

ISLE3405 Littératures et cultures comparées des langues germaniques(6 N. crédits)

ISLE3406 A préciser

ISLE3407 A préciser

#### 1.2 Séminaire externe

ISLE3401 A préciser

*comprenant la participation à un ou plusieurs colloques littéraires, à une ou plusieurs journées d'études, à un ou plusieurs séminaires de 3e cycle externes portant sur une question en rapport avec le projet de thèse. Cette rubrique peut apparaître deux fois dans le programme sous les sigles ISLE 3501A et ISLE 3501B, pour un total maximal de 12 ECTS.*

1.3 Un séminaire ou un cours de 3e cycle dans une autre filière du DEA en Philosophie et Lettres.

### 2. Rapport de recherche/Mémoire (36 crédits)

**Complément éventuel : cours de 2e cycle (jusqu'à un maximum de 15 crédits)**

A négocier avec le responsable de la filière en fonction du dossier de l'étudiant.

## Évaluation

**Cours et séminaires (40%) :** Les cours sont évalués par un examen. Pour chaque séminaire choisi par l'étudiant, un rapport est à remettre au professeur responsable : organisateur du séminaire ou professeur concerné par la question scientifique. Le contenu de ce rapport doit être négocié avec l'évaluateur; il ne doit pas consister en un résumé, mais en l'exploitation pertinente de la rencontre scientifique, par exemple : le développement d'un aspect intervenant dans les recherches menées par l'étudiant. Il peut prendre une forme écrite ou orale.

**Travail de recherche (60%) :** L'évaluation porte aussi sur le travail de recherche, qui est apprécié par le promoteur et par deux lecteurs. L'accent est mis sur la méthodologie de la recherche d'excellence. De ce fait, le travail consiste en la remise d'un texte publiable (ce qui implique, notamment, la maîtrise du langage scientifique et du système de références bibliographiques). Il peut s'agir d'un article à soumettre pour publication, ou du texte correspondant à la version écrite et publiable d'une intervention dans un des séminaires précités, etc. Si le promoteur s'y accorde, il peut constituer aussi en un premier chapitre de thèse (rédigé sous une forme achevée) présentant les prolégomènes de la recherche. Le travail final du DEA peut être réalisé sous la co-direction de professeurs de l'UCL, des FUSL ou de Lille 3.

## Situation du diplôme dans le cursus

Le DEA constitue une étape obligatoire pour l'obtention du doctorat en philosophie et lettres. Sa réussite avec grade est une condition nécessaire à la poursuite du doctorat.